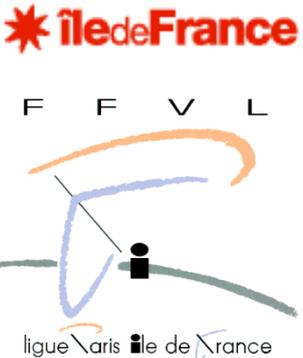


|   |  |  |
|---|--|--|
|  <p>FFVL<br/>ligue Paris Ile de France</p> | <p style="text-align: center;"><b>FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE</b><br/> <a href="http://www.ffvl-lpidf.com">www.ffvl-lpidf.com</a><br/> <b>Ligue Paris - Ile-de-France<br/>de Vol Libre</b><br/>         Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156)<br/>         Agrément Jeunesse &amp; Sports N° 75 S 131<br/>         SIRET N° 448 062 091 00013 – NAF 926 C<br/> <b>Siège social : Maison des Associations</b><br/>         22, rue de la Saïda 75015 Paris<br/>         adresse postale : Jean-Loup Morette<br/>         7, rue Hermann-Lachapelle 75018 Paris – P 06 83 17 54 43<br/> <a href="mailto:president@liguepidfvollibre.fr">president@liguepidfvollibre.fr</a></p> |  <p style="text-align: center;"><b>FFVL</b><br/>         Fédération Française<br/>de Vol Libre</p> <p style="text-align: center;">  </p> |
|---|--|--|

## Compte-rendu du comité directeur de la ligue PIDF du 5 mai 2021

Le 20 juin 2021

Compte-tenu du contexte sanitaire lié à la COVID 19, le comité s'est une nouvelle fois tenu en visioconférence.

### Présents et/ou représentés

| Présence                                       | Identité             | Téléphone      | Courriel   | Club                    | Fonctions au CD   |
|--|----------------------|----------------|--|-------------------------|---|
| <b>Elus du CD de la ligue</b>                  |                      |                |  |                         |   |
| X  | Bertaux Pierre       |                | <a href="mailto:p-bertaux@orange.fr">p-bertaux@orange.fr</a>   | Les Crécerelles         | Treuil et tracté  |
| X  | Chazalviel David     |                | <a href="mailto:david.chazalviel@gmail.com">david.chazalviel@gmail.com</a>   | Les Crécerelles         | Trésorier adj + sites de pratique + adj. internet               |
|  | Delbos Frédéric      |                | <a href="mailto:fredo.delbos@gmail.com">fredo.delbos@gmail.com</a>   | Voiles en Vue           |   |
| X  | Ferry-Wilczek Bruno  | 06 60 66 81 00 | <a href="mailto:ferrywilczek@free.fr">ferrywilczek@free.fr</a>   | Les Piafs               | Secrétaire général + CROSIF                                     |
| X  | Labile Sarah         |                | <a href="mailto:desbouvris.massy@orange.fr">desbouvris.massy@orange.fr</a>   | Union Sportive d'Ivry   | Actions féminines + appui formations                            |
| X  | Laurent Jean-Pierre  |                | <a href="mailto:junak@wanadoo.fr">junak@wanadoo.fr</a>   | Les Piafs               | Sorties accompagnées + Handicap                                 |
|  | Lenoir Jean          |                | <a href="mailto:jean.lenoir@free.fr">jean.lenoir@free.fr</a>   | Cravant Vol Libre       |   |
| X  | Levoyer Fabrice      |                | <a href="mailto:falevoyer@wanadoo.fr">falevoyer@wanadoo.fr</a>   | Globe Trot'Air          | Responsable formation parapente + adjoint formations théoriques |
| X  | Michel Yves          |                | <a href="mailto:yves.michel18@wanadoo.fr">yves.michel18@wanadoo.fr</a>   | Les Migrateurs          |   |
| X  | Mollie Patrice       |                | <a href="mailto:pmollie@infonie.fr">pmollie@infonie.fr</a>   | Vol'Gang                | Trésorier   |
| X  | Morette Jean-Loup    | 06 83 17 54 43 | <a href="mailto:jeanloup.m@orange.fr">jeanloup.m@orange.fr</a><br><a href="mailto:president@liguepidfvollibre.fr">president@liguepidfvollibre.fr</a> | Voiles en Vue           | Président de la ligue + internet + réseaux sociaux              |
| X  | Nossin Marc          |                | <a href="mailto:marcnossin@yahoo.fr">marcnossin@yahoo.fr</a>   | Les Ailes de Sénart     | Compétition parapente + CNP                                     |
|  | Parmentier Dominique |                | <a href="mailto:voyageursduciel@gmail.com">voyageursduciel@gmail.com</a>   | Le Thermique Bleu       | Delta + Formations théoriques                                   |
| X  | Verhaege Sophie      |                | <a href="mailto:sophie.verhaege@lilo.org">sophie.verhaege@lilo.org</a>   | Le Thermique francilien | Actions féminines   |
| X  | Verrecchia Pascal    |                | <a href="mailto:pverrecchia@wanadoo.fr">pverrecchia@wanadoo.fr</a>   | Union Sportive d'Ivry   | Sites de pratique   |
| <b>Personnes associées au comité directeur</b> |                      |                |  |                         |   |
| X  | Amiable Joël         |                | <a href="mailto:joel_amiabile@yahoo.fr">joel_amiabile@yahoo.fr</a>   | FFVL                    | Conseiller technique national                                   |
|  | Demeyer Pierre       |                | <a href="mailto:p.demeyer@ffvl.fr">p.demeyer@ffvl.fr</a>   | Paris Kitesurfing Club  | Actions en faveur du Kite Club                                  |
|  | Saada Jérôme         |                | <a href="mailto:jerome.saada@gmail.com">jerome.saada@gmail.com</a>   | Le Thermique francilien | Appui sur le site internet + OVH                                |

## Administration et comptes

### • Suites de l'AG en vidéoconférence du 13 mars 2021

Le PV de l'AG a été rédigé et la version provisoire a été diffusée aux élus. On rappelle que le budget prévisionnel avait été établi sur la base du prévisionnel 2020, malgré de grandes incertitudes concernant ce que serait l'année 2021 du fait des conditions sanitaires et du déconfinement progressif espéré permettant la réalisation de tout ou partie de notre programme budgété.

Le CR de l'AG du 13 mars 2021 est validé ce jour par les présents.

Une fois qu'il sera signé, il sera enregistré en préfecture.

Patrice enverra ensuite le récépissé préfectoral à la banque pour le dépôt des signatures.

Jean-Loup vérifiera que les nouvelles fonctions sont indiquées sur l'intranet fédéral.

Les cotisations 2022 étant inchangées, rien à faire de ce côté-là.

Pierre Demeyer (désormais non élu au CD) reste coordinateur kite (formations, compétitions, évènements).

### • Changement de compte : clôture des comptes CL

Le CD mandate le trésorier pour la fermeture des comptes du Crédit Lyonnais.

### • Présentation du budget 2021 et réflexions sur les objectifs de la ligue

L'année 2020 a été très particulière (COVID), ce qui n'a pas permis d'établir le budget 2021 comme il est d'usage. Pour son élaboration, Patrice expose avoir pris en compte les évolutions (recettes et dépenses) de 2016 à 2020, comportant des variétés et une tendance allant plutôt vers une légère baisse.

Le montant des fonds propres et des réserves (106 000 €) devrait permettre d'assumer d'éventuelles actions déficitaires qu'on considérerait être importantes pour le vol libre et/ou stratégiques pour la ligue.

Marc constate, ces dernières années, la baisse des dépenses et des activités de formation, ce qui nécessite de mettre en place un plan ambitieux ... mais aussi de mobiliser des bénévoles et de former progressivement des encadrements (treuilleurs, accompagnateurs, animateurs, moniteurs).

Jean-Pierre signale que les conditions d'élaboration de ce budget n'ont pas permis de le débattre en CD (en visio) avant l'AG ni d'en discuter lors de celle-ci (aussi en visio). Il rappelle que les actions sont fondamentalement le fruit des envies et du travail de mise en place de projets par les bénévoles.

A ce titre, la motivation et les objectifs de chacun des élus n'ont pas été exprimés, ce qui fait que le prévisionnel reste très théorique.

Plus généralement, cela implique de se poser de nouveau la question du rôle de la ligue, compte-tenu des récentes évolutions de notre environnement (objectifs ANS et région, par croissante des subventions vers les clubs, ...) et de nos motivations. Cela devrait être à débattre afin d'en tirer des axes d'actions pour l'olympiade.

Plus concrètement il aimerait qu'on trouve des pistes de solutions pour présélectionner puis ensuite retenir les encadrants qui auront été formés au sein de notre ligue.

David propose de faire un « appel à projets » auprès des clubs, pour des actions d'intérêt général (dépassant l'échelle du club) et pouvant être ensuite maturés et organisés par la ligue.

Jean-Loup demande à Marc et Jean-Pierre de :

- se renseigner et établir une liste de moniteurs fédéraux et BE dans le secteur (compris en Normandie) susceptibles de faire passer des brevets confirmés (niveau marron) à des pilotes de PIDF,
- indiquer ce qu'ils savent et de se renseigner concernant les éléments de fidélisation des encadrants (notamment les moniteurs) formé par la ligue de Normandie.

Marc souligne la nécessité de discussions stratégiques à mener par le nouveau CD en début d'olympiade.

La discussion de ce jour (notamment sur les projets de formation) va y contribuer.

### • Partenariat avec l'ANS

On rappelle que nos programmes de subventions avaient été progressivement élaborés de façon à faire rentrer nos actions dans les cases et les objectifs du CNDS (devenu ANS et désormais géré par la FFVL au nom de l'Etat) et aussi de la convention régionale.

En même temps, l'ANS demande désormais que nos projets s'inscrivent dans le plan sportif fédéral (PSF) 2021-2024 qui n'était pas diffusé lors de l'élaboration du budget 2021.

Patrice a reçu la note de cadrage pour la campagne 2021, indiquant aussi comment il convient de finaliser les actions décrites pour 2020 :

- 1) réalisation déjà effectuée,
- 2) réalisation des actions avant fin juin 2021,
- 3) répartition sur toute l'année 2021.

Compte-tenu de la piètre qualité de 2020 et des obstacles du 1<sup>er</sup> semestre 2021, la 3<sup>e</sup> hypothèse est choisie par le CD, ce qui nous laisse déjà bien des actions à organiser et mener d'ici décembre 2021.

Pour ces raisons, Patrice propose d'annoncer à l'ANS une « année blanche » pour 2021, ce qui nous positionne en responsabilité devant la FFVL et n'obérera pas la demande de subvention pour l'année 2022.

Ceci sauf s'il recevait dans les jours qui suivent de grands et beaux projets à mener en 2021 et rentrant dans les critères de l'ANS.

L'annonce de cette « année blanche » fera l'objet d'une communication soignée.

Après débat, cette proposition est mise au vote ; 7 voix favorables au principe d'une année blanche ; 2 voix contre.

Patrice rappelle l'excédent financier plutôt chronique et principalement lié à l'annulation de trop nombreuses actions, notamment pour des raisons météorologiques, parfois par manque de candidats (de moins en moins de cas). Il estime que l'achat ou la location longue durée d'une navette (9 places) serait une façon d'apporter du sérieux à notre offre d'actions (notamment les stages de formation et les sorties accompagnées), de la même façon que certains gros clubs en disposent.

Sans épuiser le sujet, un budget d'équilibre de ce type d'investissement est complexe à envisager, son positionnement géographique est loin d'être évident et le management (qui s'en occupe ?) est assez complexe.

Bruno indique que les camionnettes des Piafs sont :

- préfinancées par les fonds propres de la MJC,
- logiquement garées (gratuitement) à la MJC,
- managées par le personnel de la MJC (révisions, réparations, ...),
- mutualisées avec d'autres activités (musique, théâtre) qui en ont plutôt besoin en semaine, ce qui leur permet d'amortir les frais fixes,
- toutefois assez onéreuses (0,50 € par km, péages compris) pour les sorties, ... donc pertinentes que lorsqu'elles sont presque pleines.

## • Partenariat avec la Région

Patrice a envoyé à la région le CR d'activité de 2019 et indique que la Région honorera la convention pour 2020, même si des actions avaient été annulées ou reportées, ce qui va nous créer un excédent de 4 000 €.

Pour ce qui concerne les grosses ligues (foot, judo, ...), la région exige que l'excédent soit redistribué aux clubs ; pour les petites ligues (vol libre) elle ne l'exige pas.

Compte-tenu de notre excédent en 2020, appliquer cette disposition semble toutefois judicieux et permettrait un affichage positif de notre positionnement auprès de la région comme auprès des clubs (env. 3 € par licencié).

Jean-Pierre suggère qu'on incite les clubs à consacrer cette somme à faire passer des brevets pratiques auprès de moniteurs professionnels de la ligue (Propulsion, Planet Parapente, ...). Certes, mais leur planning est probablement très booké en WE. On pourrait aussi faire appel à des moniteurs professionnels en free-lance extérieurs à la ligue.

Après débat, le CD décide (7 vote pour, 1 contre, 1 abstention) un processus de redistribution d'env. 4 000 € aux clubs, à réaliser :

- au prorata du nombre de licenciés annuels 2020,
- à condition que chaque club ait envoyé son PV d'AG sur l'exercice 2020 à la ligue et à la FFVL (ce qui est obligatoire).

## • Projet d'achat d'un nouveau biplace

Le biplace actuel (au logo de la région Ile-de-France) est ancien (environ 10 ans) mais régulièrement révisé.

Il est prévu pour servir (dans l'ordre de priorité) à :

- 1) Les activités Hand'Icare (découverte de formations),
- 2) Les stages et les formations des biplaceurs de la ligue PIDF,

- 3) Les actions organisées par la ligue,
- 4) Les journées découvertes des clubs.
- 5) Très marginalement, quelques rares emprunts individuels.

C'est un modèle « un peu camion » du fait de la cible des utilisations prévues.

Il avait été financé au titre du handicap, grâce à une aide de 80 % du budget par la région.

La région poursuit cette action avec le même taux de financement.

Le CD débat du principe de formuler une nouvelle demande, dans le même esprit que précédemment (voile floquée au logo de la région, 2 sellettes, secours, radio, barnum pour abriter la personne handicapée).

Le CD donne un accord unanime.

Bruno avait conservé le précédent dossier de demande qu'il suffit d'actualiser.

Ensuite, il faudra réfléchir au devenir du biplace actuel car la ligue n'a pas vraiment besoin d'en gérer 2 simultanément. La voile est obsolète mais les autres équipements sont en très bon état : vente au détail ?

## Formations

### • Formations du CROS-IF

Jean-Loup communique régulièrement le programme des formations proposées par le CROS-IF concernant les différentes facettes de la gestion des clubs (finances, communication, responsabilité, réseaux sociaux, ...).

La ligue finance chaque fois que de besoin.

### • Formations théoriques et examen

On a lancé un programme de formations théoriques par vidéo pour ce printemps. Inscription préalable à 1 € la séance (pour valider les effectifs) + à l'examen.

Fabrice envisage d'organiser aussi une session d'examen dans la région Centre (Sancerre ?).

Etudier la manière de pouvoir marquer la reconnaissance aux formateurs bénévoles et aux BE qui s'investissent dans les processus de formation → Action Fabrice Levoyer.

### • Formations pratiques (biplace et encadrants)

Ces dernières années, la ligue n'a pas été assez active et les clubs se sont organisés comme ils peuvent pour les formations des futurs encadrants : treuilleur, animateur et accompagnateur ... processus pouvant mener au monitorat fédéral. Le manque d'organisation et de cohérence induit un risque d'abandon en cours de cursus. Le partenariat avec l'école professionnelle Rev'd'Ailes (Sancerre) devrait permettre de nouvelles perspectives. Il faut proposer un cursus, trouver des volontaires et trouver des modalités d'aide financière et de retour au profit de la ligue (même si « perte en ligne » inéluctable). Fabrice témoigne d'un grand potentiel, au vu du nombre de coups de fil qu'il reçoit.

Fabrice indique souhaiter :

- accueillir de façon personnalisée les personnes qui se renseignent pour des formations en école,
- organiser des formations au biplace « en continu » (contrairement aux stages classiques de 6 jours).

Il regrette les difficultés logistiques, notamment l'absence de véhicule dédié (minibus) pour les stages qui aiderait à maîtriser le programme et les coûts.

Il planifie une session de « recyclage » des biplaceurs (dénomination à affiner), une session d'accompagnateur fédéral et un futur programme de qualification biplace.

Le manque de proposition pour passer et valider la partie pratique du brevet de pilote confirmé est une grosse lacune de la ligue => à étudier.

### • Stages féminins

L'activité féminine est celle qui a le mieux tiré son épingle du jeu en 2020. Certains stages sont organisés avec des moniteurs fédéraux et d'autres stages sont confiés à des moniteurs professionnels d'une école.

Même si les stages sont ouverts à toutes, on a retrouvé souvent les mêmes filles dans plusieurs stages en 2020, ce qui a, à la fois :

- élevé leur niveau individuel de vol et leur a permis de passer les étapes des brevets,
- rempli des stages organisés pour la première fois en PIDF et fait connaître cette nouvelle action de la ligue.

L'objectif reste toutefois d'élargir et diversifier le public féminin.

Le tarif de ces stages est généralement calculé comme celui des autres stages, compte-tenu de l'aide forfaitaire de la région pour chaque journée de formation et de ce qu'indique le budget prévisionnel.

Exception : voir ci-dessous pour ce qui concerne le partenariat particulier avec Rev'd'Ailes pour 2021.

En 2021, le « stage de printemps » a été une première fois reporté : il est désormais repoussé à plus tard.

Le stage « découverte du treuil » est repoussé à la mi-mai.

Le stage « cross » est planifié au 15 septembre.

Le stage « perfectionnement » est planifié du 30 octobre au 6 novembre.

Jean-Pierre rappelle à Fabrice qu'il est à la fois moniteur, treuilleur et disponible pour participer à de telles formations.

Fabrice indique que le « cocooning » du groupe féminin fonctionne et permet aux femmes pilotes de continuer de voler, de le faire avec plaisir et confiance, et donc de progresser.

Ainsi, il envisage aussi la possibilité de sorties accompagnées féminines, sujet à voir avec les accompagnateurs de la ligue. Toutefois, il y a déjà très peu d'accompagnateurs actifs et trop peu de sorties accompagnées dans l'année ... ce qui laisse dubitatif.

Ensuite, la ligue pourra veiller à faire progresser certaines filles jusqu'aux formations d'encadrant.

### • Cas particulier du partenariat avec l'école professionnelle Rev'd'Ailes

**Convention signée** : Marc rappelle que la ligue a coup sur coup assuré un préfinancement de 1 200 € + 1 500 € avec cette école sans avoir suffisamment défini le contenu des prestations achetées d'avance et les prix unitaires.

Il souligne que le CDVL Grand Paris Vol libre a aussi préfinancé pour 1 500 € des prestations de treuillés et/ou de formations qui seront à réaliser en 2021.

Le CD convient que le bouclage comptable à la fin de 2020 (fin d'olympiade + année COVID) n'a administrativement pas été optimal. Toutefois, il en prend acte et demande que :

- les organisateurs pistent la façon dont ces sommes seront progressivement utilisées en 2021,

- une éventuelle future convention ultérieure (2022 ?) soit plus précise.

Attention, les treuillés ainsi financés sont à destination de pilotes licenciés dans les clubs de PIDF.

Idem pour les stages ainsi financés.

**Stage féminin** : Marc souligne que chaque participante est facturée par Rev'd'Ailes pour un montant de 450 € (soit 7 x 450 € au total) pour 4 jours de formation ... alors que chacune participantes ne paiera que 60 € pour le stage.

Il estime que le montant d'aide par la ligue par rapport au coût du stage est disproportionné.

Il demande que la ligue achète le stage complet (à un prix de gros) plutôt que de laisser l'école facturer chaque stagiaire au prix de détail.

Le CD convient qu'il s'agit d'un coup parti dû au fait que Fabrice et le BD de la ligue ont été pris pas le temps et la nécessité de proposer un programme de toute urgence : ce sera à mettre au point pour 2022.

Pour que ces problèmes ne se reproduisent pas, Marc demande que chaque organisateur de dépense (formation, compétition, ...) communique (avant tout engagement) son projet (objectif, cible, intérêt pour la ligue, ...) et le budget afférant (recettes, dépenses, subventions, éventuel déficit, ...) à Jean-Loup et Patrice pour validation avant signature de la convention ou du contrat.

De plus, toute action induisant un impact déficit significatif (ce qui est le cas des partenariats avec Rev'd'Ailes cités ci-avant) doit être présentée au CD et validée par lui.

Après réalisation de l'action, il faut ensuite établir un compte-rendu d'activité technique et financier, afin de pouvoir expliquer l'adéquation au projet validé et/ou les différences.

Jean-Pierre rappelle que le critère d'être une femme n'induit pas nécessairement de pouvoir bénéficier d'offres de stages de formation gratuitement (ou presque) alors que la disparité des revenus est aussi variée quel que soit le sexe.

Il estime que l'effort social de la ligue devait plutôt aller vers des personnes (hommes ou femmes) ne pouvant pas financer la totalité du coût de certaines formations.

D'autres membres rappellent toutefois que l'Etat et l'ANS ciblent très spécifiquement la pratique féminine.

## • Opération « Voler mieux » 2021

Il s'agit d'une action fédérale à destination des clubs. La prestation est à assurer par des écoles professionnelles. L'enveloppe 2021 est montée de 600 € à 750 € : informations disponibles sur l'intranet de la FFVL.  
Coordonnateur pour la ligue PIDF : Joël Amiable  
Ne pas trop tarder pour faire les demandes, car l'opération a du succès.

## Compétitions (distance et CFD)

Marc ayant annoncé son prochain départ, dès avant l'AG, la succession du RRF est à organiser : il sensibilise dès à présent les compétiteurs. Il indique avoir détecté une personne potentiellement intéressée.  
Il informe que la FFVL réfléchit à un nouveau format de compétition qui ne nécessite pas la validation du BPC (brevet de pilote confirmé). Notre ligue pourrait-elle en organiser une dès 2021 ?  
Il confirme être disponible pour présenter la compétition et plus précisément l'organisation des équipes de la ligue lors de réunions de clubs où il serait invité.

## Sites et espaces de pratique

### • Stockage du matériel de la ligue

Les besoins concernent principalement le biplace, 3 chariots Handi, 2 barnums, le matériel de communication, les mini-voiles provenant de « Grand Paris Vol libre ».  
La liste du matériel avait précédemment été établie (fichier excel) : elle reste à peu près valable.  
Bruno conserve chez lui : 2 barnums + nombreux éléments de communication : pieds, mats, drapeaux, déroulant, bâches, fanions, ... y compris appartenant au CNK : il souhaite le voir déménager dans l'année qui vient.  
Un chariot handi est stocké à la MJC de Villebon (il est accroché au plafond et ne gêne pas).  
Chacun communiquera à David les éléments à sa disposition.  
David se chargera d'actualiser la liste.

Pour repositionner tout ou partie du matériel, Marc Nossin a renouvelé le contact au centre Paris Anim ... qui n'a toujours pas réouvert compte tenu du contexte actuel. => A approfondir pour le prochain CD.

### • Notre-Dame-de-la-Mer (ex. Jeufosse)

Le club (Le Thermique francilien) a besoin d'équiper le site avec une balise et des panneaux de site.  
Bruno leur communiquera 5 grands autocollants dédiés.  
La ligue a précédemment validé une aide financière de 1 000 € pour ce site.  
A noter que le club dispose pour l'instant d'un local localisé en bord de Seine qui lui est prêté.  
Il souhaite pouvoir disposer d'un autre local pour disposer la barque et le matériel du club. De ce qu'on a compris, celui-ci coûterait environ 500 € par an, ce qui ne serait pas un problème pour la ligue.  
La CD demande à David de poursuivre (avec Maxime Bellemin) l'étude des besoins et les locaux potentiels, voir de l'achat d'un box.  
Du coup, on a envisagé d'y positionner aussi du matériel de la ligue, ... sauf que c'est éloigné de Paris et des nœuds de communication stratégiques.

## Prochains CD et évènements

Prochain CD de la ligue PIDF : **mercredi 30 juin 2020 en début de soirée** ... si possible en présentiel (horaire et lieu à fixer).

Dates prévisionnelles des CD du 2<sup>e</sup> semestre 2021 (options à confirmer) :  
- mercredi 15 septembre,  
- mercredi 3 novembre,  
- mercredi 15 décembre.